

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

*Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !*



Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Au Fil de la Meuse - Printemps 2024 - N° 67

Pierre Bricbet 11/04/1936 - 24/03/2024



Pierre Brichet.

Pierre était connu à Dinant pour son activité de géomètre qui l'amena notamment à s'occuper de remembrements locaux. Il fut aussi actif dans le secteur immobilier. Ces dernières années, sans doute l'avez-vous vu déambuler aux quatre coins de la cité, précédé de son fidèle petit chien. Malgré les ans, les kilomètres ne lui faisaient pas peur !

Mais, dès qu'il eût l'âge de raison, c'est une véritable passion qui l'accapara et l'accompagna toute sa vie : l'histoire de la ville de Dinant et du patrimoine qui s'y rattache.

Nombreux sont les exemples pouvant être cités. C'est lui qui, à l'époque, convia l'équipe du professeur Bonenfant à opérer des fouilles archéologiques au sein de notre collégiale. Par ailleurs, il réussit à faire venir à la Maison de la Culture de Dinant un cadre spécial temporaire afin de collationner et retranscrire d'anciens textes et ouvrages. Cela préfigurait des fiches éditées plus tard par le Centre Culturel, avec l'assistance de celui qui est devenu et est toujours notre webmaster, Jacques Leclère. Ces deux-là ont longtemps collaboré on ne peut plus étroitement. De façon tenace et constructive. Ce ne fut pas en vain...

Pierre fut aussi un pionnier : lui et quelques autres acharnés initièrent un groupe d'étude, la Société Dinantaise de Recherches, laquelle recueillit vite un retentissant succès. C'était le temps du baron Janssen qui s'occupait de la trésorerie, celle aussi des deux frères Pizinger qui entamaient leur inlassable fouille du Château Thierry à Falmignoul.

En 2005, je vis déboucher sur le palier de mon bureau un petit chien, puis, au bout d'une laisse de quelques mètres, un petit homme. « Bonjour, vous êtes Willy Clarinval ? ». « Oui ». « Je suis Pierre Brichet ». « Je vous connais de nom, asseyez-vous... ».

L'épisode se reproduisit deux cents ou trois cents fois, je n'ai pas compté. Sans oublier nos prospections, à gauche et à droite de l'entité, accompagnés de l'archéologue Jean Plumier.

Pierre m'embarqua dans l'histoire de Dinant, moi qui m'étais jusque là contenté de celle de Gedinne, ce qui à mon sens n'était déjà pas si mal. Rencontre après rencontre, ouvrage après ouvrage, je me laissai conquérir...

Je fus mis au courant de presque tout, tant l'homme était possédé par son savoir ! La mémoire prodigieuse, les idées structurées, une curiosité et un questionnement de tout instant, la science de Pierre m'incita à mener moi-même mes propres recherches, et c'est ainsi que vous êtes occupé(e) à me lire...

Sans Pierre, en ce qui me concerne, quant à l'histoire de Dinant et à son patrimoine, rien ne serait advenu.

Sans Pierre, Traces Mosanes et Au Fil de la Meuse n'auraient pas vu le jour.

Aussi devons-nous rendre hommage à cet homme qui brilla par son attachement indéfectible à l'histoire et au patrimoine de notre cité. Dont il nous passa le témoin, sans le moindre doute.

Merci à toi, Pierre. Bon vent !

C.W.

Un conte sur Dinant.

Extrait de l'ouvrage « Légendes et Traditions de la Belgique traduites librement du texte allemand de Marie de Ploennies », par Louis Piré, Cologne, 1847, F.C. Eisen.

« Comment un cheval de Dinant avala un disque d'or » (pp. 251 à 254).

....Et quelques pages en plus...



Numérisé par Google

DINANT ET LES DINANTAIS.

(La vallée de la Meuse.)

La ville de Dinant dans le pays de Namur jouit d'une réputation analogue à celle de Krachwinkel et de Schoepstadt en Allemagne: Les Dinantais passent, à ce que l'on dit, (car je n'oserais le garantir) pour de véritables béotiens ou des Souabes, comme on veut.

La célèbre inscription du pont de Dinant:

„Ce pont fut construit ici.“

en est une preuve suffisante. Si vous ne l'admettez point les Namurois vous raconteront une foule d'anecdotes attestant le génie étonnant des Dinantais, et vous serez forcés de convenir que ces braves gens pourraient bien avoir reçu un coup d'aile.

Nous racontons fidèlement quelques unes de ces petites farces, sans toutefois en garantir la réalité, car elles n'ont d'autre fondement que la voix populaire.

I. Comment un cheval de Dinant avala un disque en or.

Un maître d'école de Dinant retournait un soir assez tard à la maison. Arrivé au milieu du fameux pont déjà cité il vit tout-à-coup dans la rivière un grand disque d'un beau jaune d'or; détournant aussitôt son cheval, il descendit dans l'eau, car il ne voulait pas laisser là ce beau disque en or.

Lorsqu'il en fut tout près, le cheval poussa la tête

dans l'eau pour boire, et lui étendant la main voulut prendre le disque, mais il avait disparu.

Irrité au dernier degré il frappa si violemment son cheval derrière les oreilles, que le pauvre animal en perdit la vue et l'ouïe. Sa mauvaise humeur éclata par un jurement énergique.

Soite bête, dit-il, je t'apprendrai moi à m'avaler un tel trésor. Mais attends, je te le ferai bien rendre ce diable de disque.

En disant ces mots il fit remonter son cheval et retourna à la maison fermement convainçu que l'animal avait avalé le disque en or.

Le lendemain il fit venir un vétérinaire auquel il confia son aventure; celui-ci donna au cheval des laxatifs tellement violents qu'en moins de huit jours on eut pu faire des études anatomiques sur le corps de la pauvre bête sans devoir le disséquer; et cependant le disque en or ne voulait pas sortir.

Enfin, dit le vétérinaire, êtes-vous bien sûr que le cheval ait avalé le disque.

Je le jurerais cent fois, répondit le maître d'école.

Eh bien, il ne nous reste donc qu'un seul moyen de l'avoir.

Et lequel?

C'est de tuer l'animal.

Soit, dit le maître, faites-cela. La pauvre bête fut tuée, disséquée, mais ô malheur, le disque en or ne s'y trouva point.

Le malheureux pédant était inconsolable ; il se trouvait encore le soir à la même place avec son vétérinaire.

Rendous-nous, au pont, dit enfin celui-ci, et montrez-moi la place où se trouvait ce disque en or.

Cela peut se faire, dit le maître d'école, les larmes aux yeux ; et tous deux allèrent au pont.

Il faisait déjà nuit lorsqu'ils y arrivèrent. Le maître d'école conduisit le vétérinaire au milieu du pont pour lui indiquer l'endroit, mais tout-à-coup il s'écria :

En vérité c'est de la diablerie, tiens le voilà encore.

Le vétérinaire regarda, et vit effectivement le disque dans l'eau.

Pendant que le maître d'école appuyé sur le parapet du pont regardait fixement le disque. Le vétérinaire se grattait l'oreille, puis le menton dans une main et le coude dans l'autre il porta les yeux en l'air. La lune brillait dans tout son éclat, mais un petit nuage le seul qui fut dans le ciel, s'approchait insensiblement de l'astre de la nuit et finit par le couvrir entièrement.

Il a encore une fois disparu, s'écria aussitôt le magister, je vous l'avais bien dit que c'était de la diablerie.

Un trait de lumière traversa soudain le crâne épais du vétérinaire.

Ecoute, compère, dit-il en fronçant le sourcil, veux tu savoir une chose. Te voilà bien trompé avec ton disque en or. J'ai la conviction que ce n'est autre chose que le reflet de la lune dans l'eau.

254 **DINANT ET LES DINANTAIS.**

Ah bah? lune, répondit le m'aitre d'école. **Régarde la lune reparait et cependant le disque est parti.**

Voyons, voyons, reprit le vérétnaire et ils jetèrent les yeux sur la rivière, le disque avait reparu.

Ah oui, c'est bien la lune, dit le maître d'école.

Oui, oui, c'est la lune. Et bras dessus bras dessous ils s'en retournèrent à la maison.

**II. Combien les nuits sont longues
à Namur.**

Dinant envoya un jour à Namur une députation composée du bourgmestre, échevins et secrétaire, par conséquent les plus sages et les plus instruits de la cité.

Comme ils devaient y assister à une fête brillante, ils avaient emporté avec eux leurs plus beaux costumes, afin d'y représenter dignement la ville de Dinant.

Arrivés à Namur la veille de la fête ils furent installés dans un hôtel, mais tous les logements étant pris, ils durent se contenter d'une grande chambre à coucher pour eux tous. C'était des gens fort accommodants, ils acceptèrent sans se plaindre.

Après avoir dormi un temps notable, l'un d'entr'eux se dresse et dit:

Ah, voyez, comme il fait encore obscur; les nuits sont longues ici.

Comment et toi aussi tu es éveillé? répondirent les autres. Lève-toi, et va voir à la fenêtre quel temps il fera demain.

L'individu se leva aussitôt, ouvrit une fenêtre et dit :
Je ne vois pas la moindre étoile dans le ciel, le temps est à la pluie.

Puisqu'il fait nuit encore, dit le bourgmestre, continuons à dormir un peu. Et il se retourna sur l'autre oreille.

Environ une heure après, le bourgmestre dit :

Monsieur le secrétaire, en vertu de mon pouvoir, je vous ordonne d'ouvrir la porte et d'aller parmi toute la maison à la recherche d'un bout de chandelle, vous me l'apporterez ici allumée ; j'ai encore six lignes de mon discours à apprendre par coeur.

Le secrétaire longea les murs en tâtonnant et trouvant une porte il l'ouvrit, mais il faisait encore plus noir à la porte qu'à la fenêtre.

Il n'y a pas de lumière dans la maison, dit alors le secrétaire.

J'en conclus, répond le magistrat que les gens de l'hôtel sont encore plongés dans le sommeil, faites comme eux par mon autorité, je vous l'ordonne.

Chacun essaya de se rendormir, mais la chose fut impossible.

Ah que les nuits sont longues ici, dit de nouveau un échevin.

Et moi je meurs de faim, répondit un autre.

La soif me dévore, dit un troisième.

Ah, que je voudrais être hors d'ici, dit un quatrième.

Si cela dure encore longtemps, dit un cinquième je vais éveiller les gens de la maison. Mais le bourg-

256 **DINANT ET LES DINANTAIS.**

mestre intervenant dans cette conversation, dit d'un ton sévère :

Par mon autorité je vous ordonne de vous tenir tranquilles comme il convient à de bons bourgeois qui aiment l'ordre. Si vous ne vous rendormez de suite, vous serez punis à notre retour dans notre chère ville natale.

Ces messieurs firent leur possible pour obéir et dormirent encore pendant quelque temps. Lorsqu'ils s'éveillèrent, le bourgmestre alla lui-même regarder par la fenêtre et par la porte, mais l'obscurité était profonde.

Ah! que les nuits sont longues ici! dit il en poussant un profond soupir. La faim me ronge!

Moi aussi, moi aussi, répondirent tous les échos; et tous sautèrent à bas du lit, mirent leurs bottes et parcoururent la chambre.

Je veux sortir d'ici, dit le secrétaire en ouvrant la porte, son pied heurte quelque chose, il veut se retenir à la porte, mais il tombe en arrière entraînant sur lui une grande armoire.

La maison croule! La maison croule! s'écrient les autres en se culbutant.

Au même instant le bruit d'une clef tournant dans une serrure se fait entendre de l'autre côté de la chambre, la porte s'ouvre et un jour éclatant pénètre dans l'intérieur.

Cette maison est un refuge de sorcières, s'écrie le bourgmestre et tous les autres se cachent; cependant au lieu d'une sorcière, c'est l'hôtelier qui paraît sur le seuil de la porte et leur dit d'une air étonné :

Eh quoi! messieurs, vous êtes encore ici? Pourquoi ce vacarme épouvantable, que signifie cette armoire renversée?

Le bourgmestre et toute sa suite se frottent les yeux et d'une voix demandent:

Quelle heure est-il, et la fête va-t-elle commencer bientôt?

La fête? Eh bon Dieu, il y a deux jours qu'elle a eu lieu! répond l'hôte étonné.

Elle a eu lieu! s'écrie le bourgmestre. Alors jetant les yeux sur la fenêtre ouverte, ils s'aperçoivent à leur grande confusion que les volets étaient fermés et qu'ils avaient pris la porte d'une armoire pour la porte de la chambre.

Nos personnages désappointés conjurent l'hôte de ne point divulguer leur sommeil de trois nuits et après s'être bien restaurés ils reprennent honteux et confus le chemin de leur chère ville natale. Cependant l'hôte n'était pas ennemi du commérage, bientôt toute cette histoire fut attachée à la grosse cloche, et encore aujourd'hui les Dinantais ont à souffrir mille quolibets à cause de cette malheureuse expédition.



ETI GOUWELDS FINE & S^e. BRUXELLES

Vu et approuvé par le Collège Echevial :
Le Secrétaire,
M. GODAERT.
Le Bourgmestre,
L. SASSERRATH.

Page des dinanderies



Sanglier marqué « Dinant ».



1964, dinandier au travail (Kalman Pizingzer ?)



Boîte en dinanderie avec une belle estampille "Maudoux" agrémentée de "MADE IN BELGIUM" semblant avoir été ajouté à posteriori. Coll. J.-C.G.

« Le Vieil Anseremme ».

Vient de sortir la monographie du « vieil Anseremme », c'est-à-dire du pâté de maisons s'étalant le long de la rive droite de la Meuse, du côté du Prieuré. L'ouvrage est bien documenté et plaisant à lire. Quasiment tous les sujets y sont abordés. On sent que les auteurs ont mis du coeur dans ce qu'ils voulaient entreprendre. A découvrir donc. Dès lors qu'il subsiste quelques exemplaires, vous pouvez les acquérir en vous rendant au n°18 de la Rue du Prieuré. Préalablement, sonner au 0486232115.



La vieille bâtisse connue comme "ancien four à pain". Photo oct. 2001, coll. Stéphane Fostier.



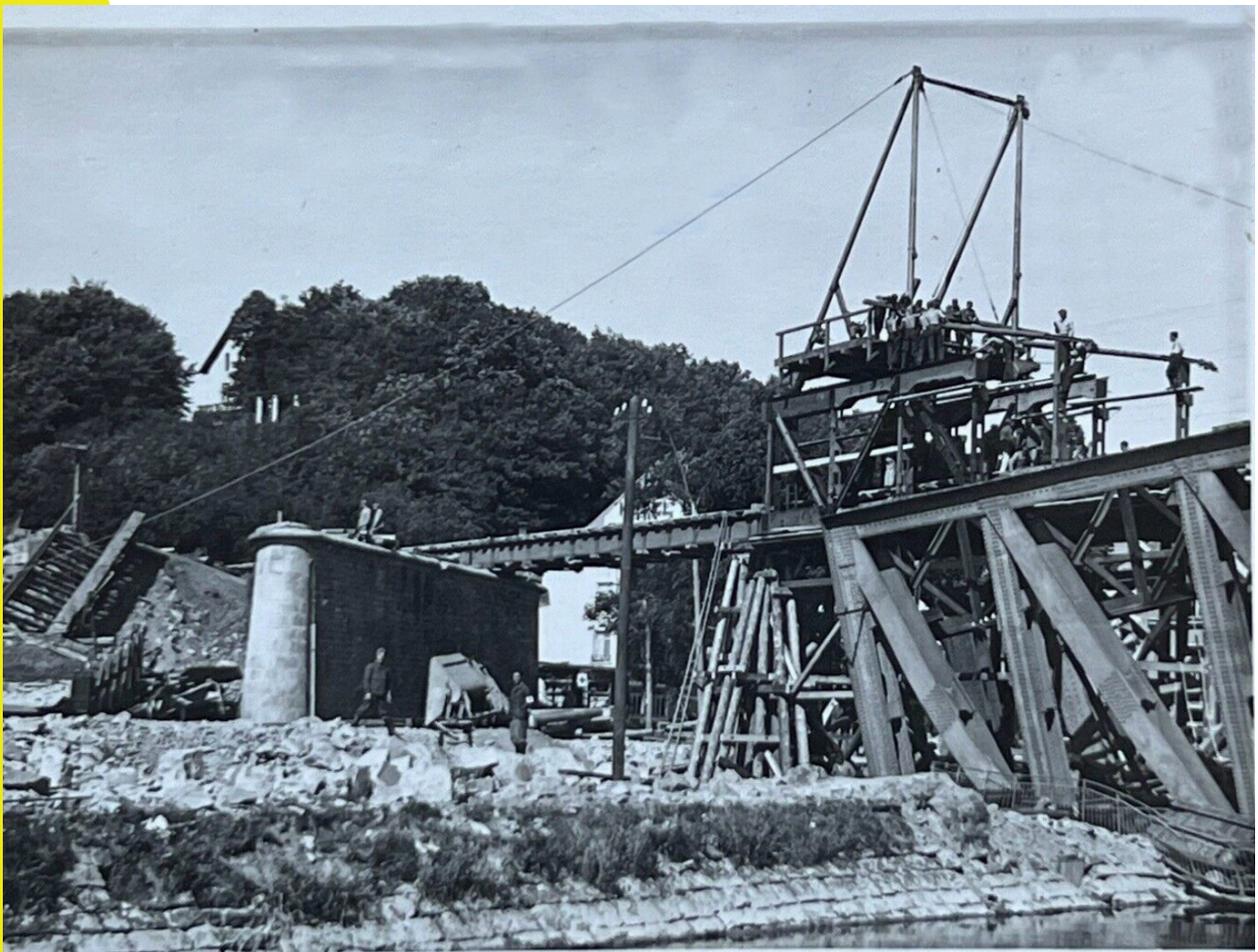
Emile Wauthy s'adressant à une assemblée bien connue...

Coll. J.C.G.

Dinant et environs 1914-1918 et 1940-1945.



Ruines 1914-1918



Pont ferroviaire d'Anseremme - 1940

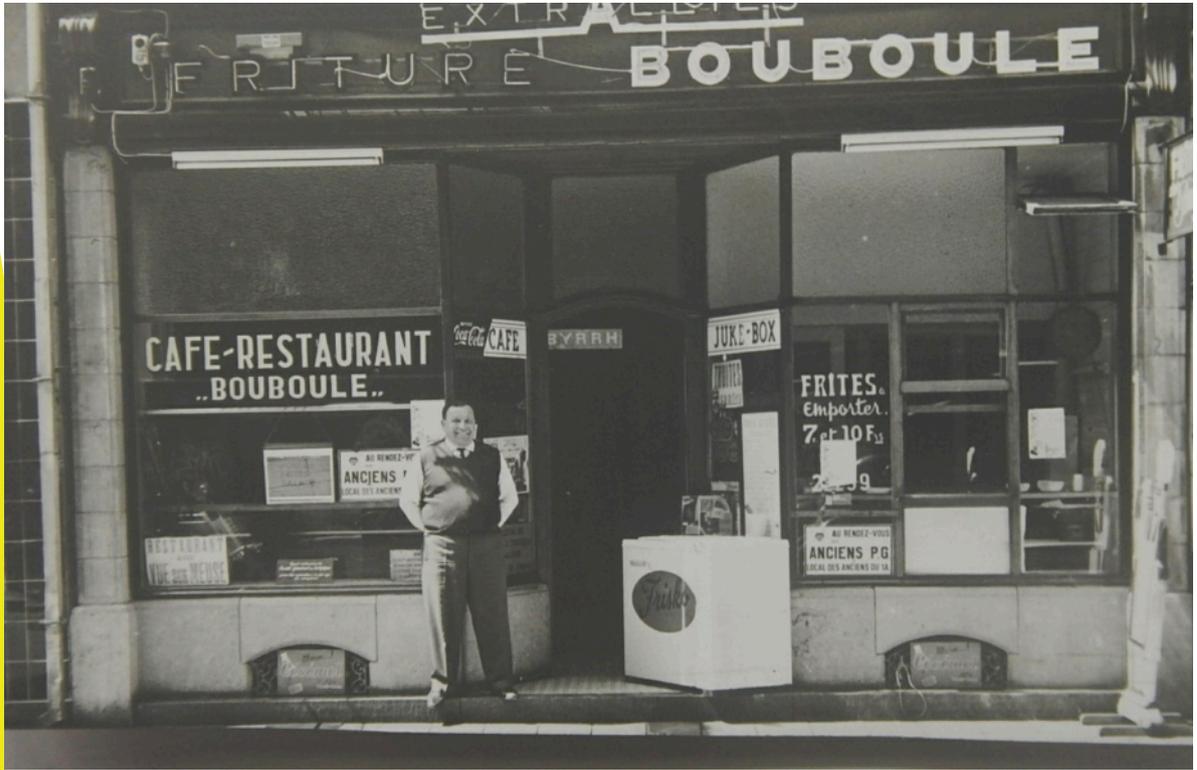
Photos insolites



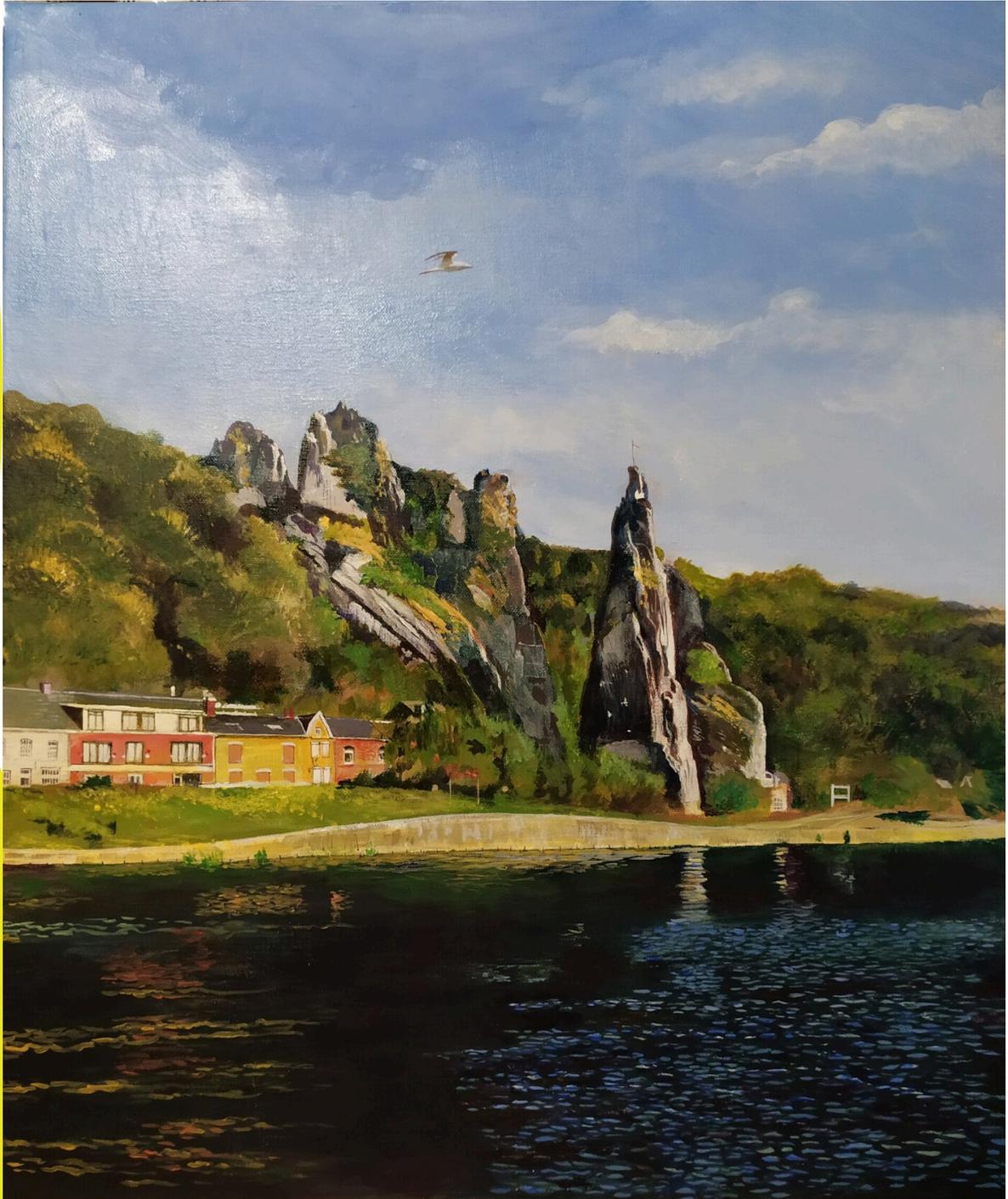
Pentecôte 1933, au casino de Dinant.



La buvette à l'entrée du Parc de Furfooz (actuellement "la flobette").



La Page Picturale



Le Rocher Bayard.

Olivier Richard, né en 1955 et habitant Châlons-en-Champagne, a exercé en tant qu'orthophoniste. Conjointement, il s'est lancé dans la peinture, avec une première exposition en 1977. Après une assez longue interruption, il a repris en 2020, utilisant cette fois la technique de l'acrylique. Le « rocher Bayard à Dinant » en découle. Cette toile de 50 x 60cm éclate de tons chatoyants. Et vous remarquerez la mouette en plein ciel. Quelle chance a-t-elle d'être la seule à voler dans une aussi belle œuvre!

Une œuvre en multi-facettes de Dinant.

Elle est haute en couleur cette huile sur toile aux dimensions de 90 x 120 cm. Elle nous offre, comme son intitulé l'indique au verso, « une synthèse sur la ville de Dinant » en 1962, signée Albert Dandoy (1885-1977), le peintre impressionniste namurois bien connu.

Il y fait écho, de manière quasi exhaustive, aux événements, proches ou lointains, de l'Histoire et du folklore de notre cité. Avec un florilège de détails.

A vous de les découvrir !



Le tableau de Dandoy - détails



Le tableau de Dandoy - détail



Willem Bodeman.

C'est un peintre néerlandais, né le 13/1/1806 à Amsterdam et décédé le 20/1/1880 à Bussum (au sud-est de la province d'Hollande du Nord).

A 20 ans, il délaisse le commerce familial pour tenter sa chance dans l'art de la peinture. Il devient l'élève de Barend Cornelis Koekkoek (1803-1862), et dès lors maître et élève ne se quitteront plus. De 1827 à 1830, ils entreprennent des voyages en Belgique et en Allemagne, ici plus précisément à Klève. C'est là que Bodeman fait la connaissance du peintre animalier belge Eugène-Joseph-Verboeckhoven (1798-1881). Celui-ci n'hésitera pas à agrémente certains tableaux de Bodeman d'animaux de son choix. Par la suite, Bodeman s'y impliquera lui-même. L'artiste cumule des vues de forêts et de paysages. Il est subjugué par la façon romantique de dépeindre la nature.

L'oeuvre consistant en un dessin à l'encre lavée (technique du lavis), est signée et datée de 1833, ses dimensions étant de 40,5 x 49,5cm.

Elle s'intitule « Aan de rivier de Maas bij de stad Dinant ». Elle a fait l'objet d'une vente en date du 18/6/2021.

La composition exhale une reposante sérénité. A gauche, émergeant des arbres et à peine ébauchée, une construction dont on devine néanmoins la structure en grande partie en bois. Sur le chemin, un charretier s'est arrêté et fait la causette avec un homme âgé, appuyé sur une canne rudimentaire, une hotte remplie de bûches sur le dos. Un enfant se tient à ses côtés, dont l'intérêt se focalise sur le chien qui accompagne. Au centre, un arbre à feuilles caduques, bien mis en évidence, point éminemment central de l'oeuvre. Feuillage fourni, branches bien agencées, méticulosité dans le détail. On pressent là le regard captivé de l'artiste. C'est en tout premier lieu l'arbre qui l'intéresse.

Il le dévisage et le fait vivre sous nos yeux. En-dessous, une personne portant chapeau descend vers le fleuve. Est-ce un bûcheron ? Un gros tronc d'arbre gît le long du chemin, en attente d'être emporté ou débité. Sans doute la souche en avant-plan s'y rapporte-t-elle, dès lors qu'elle affiche des dimensions similaires de diamètre. Les eaux sont incroyablement basses, à un point tel que trois ou quatre vachettes y batifolent. Tous près, deux pêcheurs s'affairent sur la berge. Là, on a bien du mal à reconnaître la Meuse, mais, puisque Bodeman le dit, et que les critiques le considère avec sérieux... 1833 était peut-être une année de basses eaux.

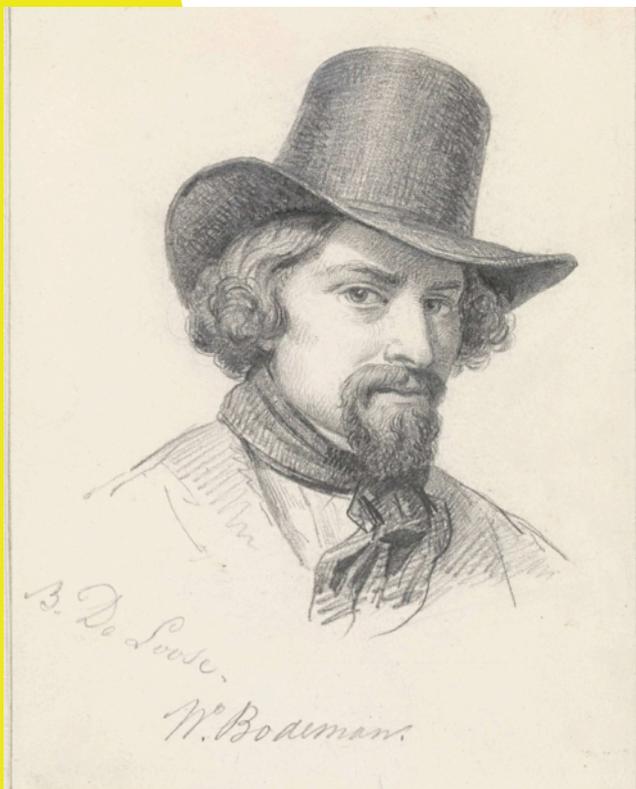
Pour la région dinantaise, maître et conseiller ne seront pas en reste.

En 1835, Koekkoek réalise « La Roche à Bayard », une aquarelle lumineuse et didactique à souhait, aux dimensions de 24,2 x 32,9 cm, acquise par le Teijlers Museum d'Haarlem.

Verboeckhoven, quant à lui, se saisit des bovins et autres moutons, au pied de l'escarpement rocheux du château, sur le tableau (54 x 69 cm) de Joseph Quinaux (Namur 1822 – Schaerbeek 1885), intitulé « Un gué sur la Lesse à Walzin », propriété du Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Trois œuvres bien belles, qui incontestablement méritaient d'être évoquées.

C.W.



Portrait de Bodeman.



Portrait de Verboeckhoven



Portrait de Koekkoek



« La Roche à Bayard ».



« Gué sur la Lesse à Walzin ».

Au Musée archéologique de la Haute-Meuse.

Une exposition temporaire se tient à la Vieille Ferme de Godinne intitulée « Des outils pour l'homme préhistorique ».

En complément, « Les récentes découvertes en matière de détectorisme ». Il s'agit ici des objets découverts par notre collaborateur Laurent Poncelet, dont la plupart ont été publiés par l'intermédiaire de l'Awap.

Les photos prises lors de l'inauguration sont d'un autre de nos collaborateurs, Jean-Christophe Garigliany, que nous remercions.

Olivier van Rossum, Président,
et les membres du conseil d'administration de l'ASBL
"Le Patrimoine de Godinne"

Céline Honnay, Conservatrice,
et l'équipe d'animation du musée

ont le plaisir de vous inviter à l'occasion du

vernissage de l'exposition temporaire
"Des outils pour l'homme préhistorique"
 Pièces rares du Paléolithique inférieur au
 Néolithique, collection du musée

au
**Musée archéologique
 de la Haute-Meuse**
samedi 23 mars à 16h00

Dans l'exposition permanente,
deux nouveaux centres d'intérêt
"La Grotte des Enfants, Freyr"
 Sépulture d'enfants et adolescents du Néolithique
 récent. Partenariat avec le Muséum régional des
 Sciences naturelles - SPW - Mons

**"Les récentes découvertes en matière
 de détectorisme"**
 Dans un espace informant de la reconnaissance par
 l'AWaP du travail de détection, collection d'objets
 d'époque Antiquité provenant des plateaux dinantais.

MA Musée Archéologique
HM de la Haute-Meuse

dans l'enceinte du monument communal classé
 "La Vieille Ferme" 1A rue du Prieuré 5530 Godinne

Votre réponse souhaitée au 0493/433092 ou museearcheo.godinne@gmail.com





Vues partielles de l'exposition







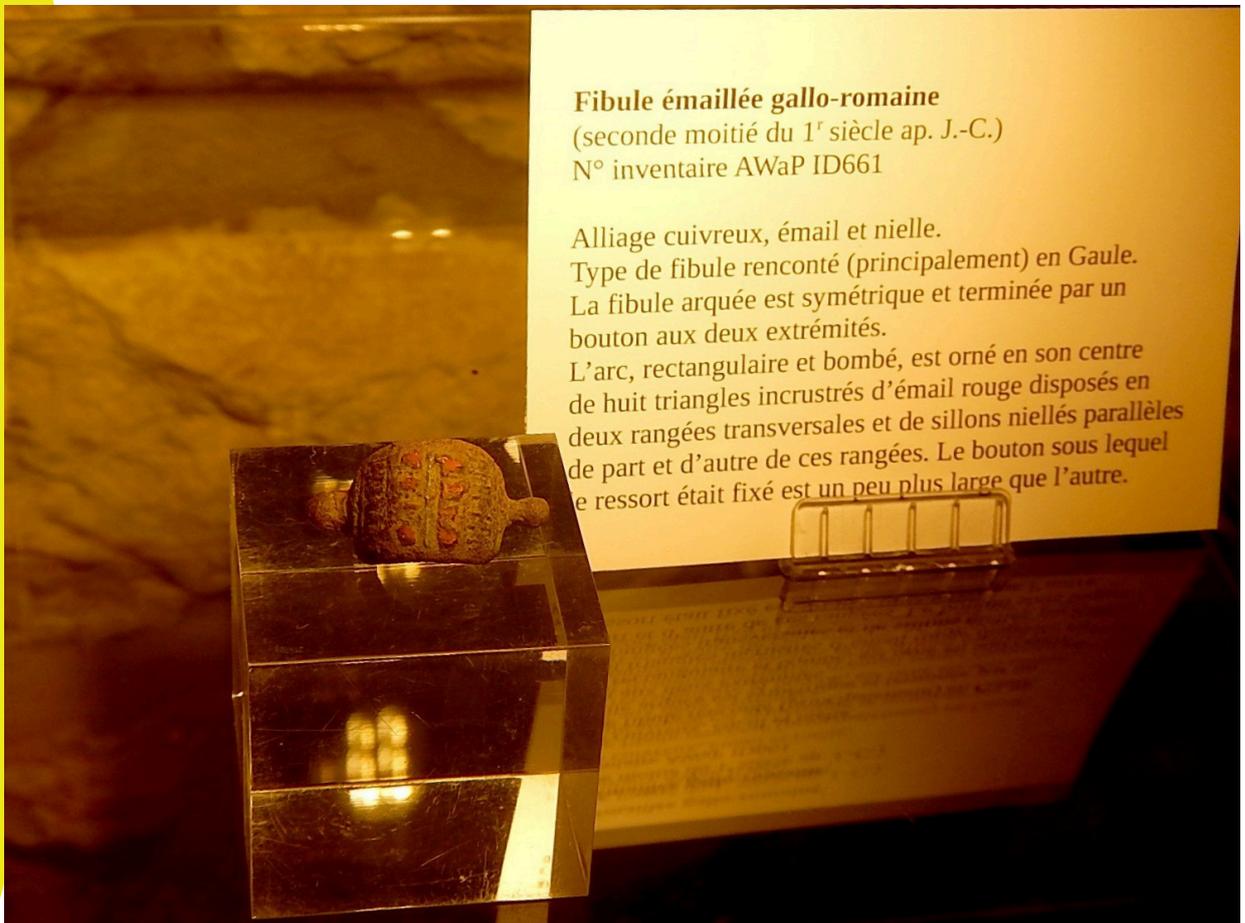
Exposition des objets de Laurent Poncelet.







Objet utilitaire évoquant une châtelaine ou un clavandier
 (datation inconnue, romain ou médiéval)
 N° inventaire AWaP ID669



Fibule émaillée gallo-romaine
 (seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.)
 N° inventaire AWaP ID661

Alliage cuivreux, émail et nielle.
 Type de fibule rencontré (principalement) en Gaule.
 La fibule arquée est symétrique et terminée par un bouton aux deux extrémités.
 L'arc, rectangulaire et bombé, est orné en son centre de huit triangles incrustés d'émail rouge disposés en deux rangées transversales et de sillons niellés parallèles de part et d'autre de ces rangées. Le bouton sous lequel le ressort était fixé est un peu plus large que l'autre.

Objet orné de deux têtes de Jupiter Ammon adossées

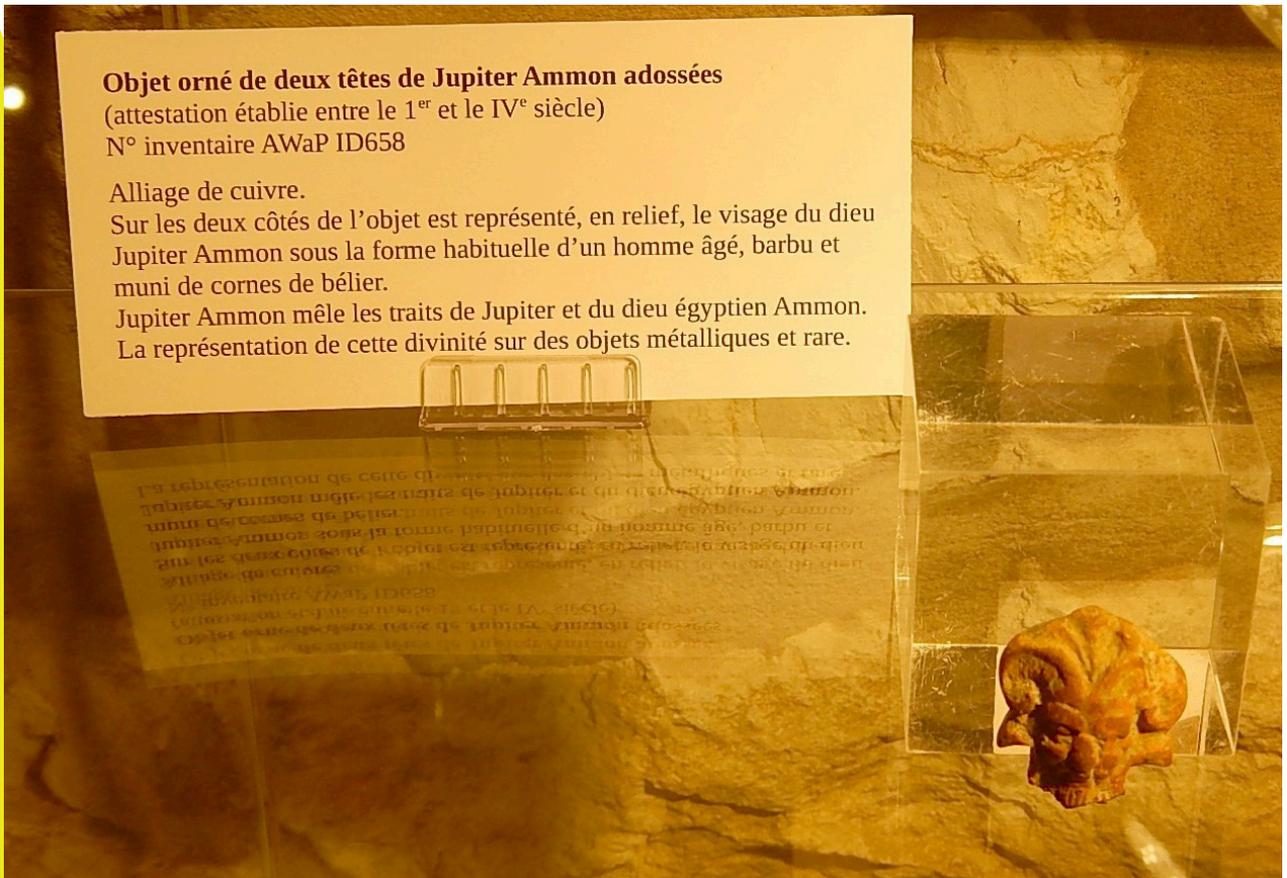
(attestation établie entre le 1^{er} et le IV^e siècle)

N° inventaire AWaP ID658

Alliage de cuivre.

Sur les deux côtés de l'objet est représenté, en relief, le visage du dieu Jupiter Ammon sous la forme habituelle d'un homme âgé, barbu et muni de cornes de bélier.

Jupiter Ammon mêle les traits de Jupiter et du dieu égyptien Ammon. La représentation de cette divinité sur des objets métalliques est rare.





Pièce de monnaie romaine



Pied statuette
N° déclaration 1448813-715448

Fibule
N° déclaration 14177782-534457





Un accident de chasse à Anseremme en 1907

Le monument De Bonhomme.

Si vous longez le cimetière d'Anseremme en direction du Castel de Pont-à-Lesse, et que peu avant la grille d'entrée de son parc vous prenez dans le bois à droite, à quelque 200 mètres, vous vous trouvez nez-à-nez avec un monument. Celui-ci commémore l'endroit du décès le 10 janvier 1907 du baron Maurice De Bonhomme, victime d'un accident de chasse. Il faut déplorer les dégradations que subit ce monument.

Voici quelques documents et photos qui s'y rapportent.

Merci à Stéphane Hecq pour ses informations et à Roselyne Vermer pour ses photos.

C.W.





Priez pour le repos de l'âme
du Baron
MAURICE de BONHOMME
qui le 10 Janvier 1907
fut dans ce bois
victime d'un accident de chasse
Son unique pensée fut pour Dieu
principe et fin de tout chrétien
*Miséricordieux Jésus
donnez-lui le repos éternel
Coeur sacré de Jésus
j'ai confiance en vous*

Terrible Accident de chasse
A ANSEREMME

Le baron Maurice de Bonhomme tué au cours d'une battue

A Anseremme, au château de Hordeenne, demeure le baron Joseph de Bonhomme. Jeudi, il y avait battue aux lapins et, parmi les invités, se trouvait le baron Joseph de Bonhomme, de Habay-la-Neuve, neveu du châtelain. Il occupait un poste voisin de celui qui était attribué au fils de ce dernier, le baron Maurice de Bonhomme.

A un moment donné, les deux jeunes gens décidèrent de changer de place. Ce faisant et tandis qu'ils étaient à deux mètres environ l'un de l'autre, sur une pente, M. Joseph de Bonhomme glissa sur la terre détrempée et tomba. Une détonation éclata. La chute avait fait jouer la détente de son fusil, la gâchette s'était abattue et le coup était parti.

Au même instant, M. Maurice de Bonhomme roulait sur le sol. La charge de plomb, faisant balle, l'avait atteint au bas-ventre, le déchirant affreusement et occasionnant une mort pour ainsi dire foudroyante.

Tandis que l'auteur involontaire de cet accident s'abimait dans le désespoir, on transporta au château, le corps inanimé du malheureux jeune homme. Il n'avait que 22 ans!

M. le baron de Bonhomme était absent. Il se trouvait à Namur, au mariage de Mlle de Doetinghem. Rappelé par dépêche, il arriva à 2 h. 45. Le docteur Cousot et le curé d'Anseremme l'attendaient à la gare. Ils lui dirent avec tous les ménagements possibles la terrible nouvelle. En apprenant le malheur qui le frappait, le pauvre père perdit connaissance.

Extrait du journal Le Peuple le 13 janvier 1907
relatant l'accident



Le Baron & la Baronne ALEXANDRE DE BONHOME; le Baron ADRIEN DE BONHOME, le Baron ANTOINE DE BONHOME;

Monsieur LÉON CAPELLE, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire; Madame LÉON CAPELLE; Monsieur & Madame DINON;

La Baronne LÉONIDE DE VILLENFAGNE DE SORINNES; le Chevalier DIERICX DE TEN HAMME; Madame DINON, Religieuse des Dames du Saint-Sacrement; Madame la Douairière MORTGAT; Madame CAROLINE THIBAUT, Religieuse Auxiliatrice du Purgatoire; Le Révérend Père HENRI THIBAUT, de la Compagnie de Jésus; Monsieur XAVIER THIBAUT, Député Permanent; Monsieur VICTOR THIBAUT; Madame SOPHIE THIBAUT, Religieuse Auxiliatrice du Purgatoire; Monsieur EUGÈNE THIBAUT; Mademoiselle JOSÉPHINE THIBAUT,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

MAURICE-JOSEPH-ERNEST-GHISLAIN-IGNACE

BARON DE BONHOME

Leur fils, frère, neveu & petit-neveu, pieusement décédé à Hordenne le 10 Janvier 1907, dans la 21^{me} année de son âge, muni des Secours de la Religion.

ILS LE RECOMMANDENT A VOS PRIÈRES

Le service funèbre, suivi de l'inhumation dans le caveau de la famille, aura lieu en l'église paroissiale d'Anseremme, le Lundi 14 courant, à onze heures.

PRIÈRE DE N'ENVOYER NI FLEURS NI COURONNES.

Hordenne, le 10 Janvier 1907.

MP. ADRIEN GÉRARD, DINANT.

Le faire-part de décès.



Un accident de voiture

ANTHÉE Accident d'auto

Dans la soirée avancée de vendredi à samedi, M. Roger Pochet, avocat du barreau de Dinant, s'en retournait en auto chez ses parents, de Hastière à Anthée. Arrivé à hauteur de Miavoye, où la route est fort tortueuse, il fut victime d'un accident qui eût pu lui coûter la vie. On suppose que, dans un virage prononcé, la voiture a fait un tête à queue ; toujours est-il que M. Pochet fut trouvé, par des passants, dans un état comateux et transi de froid sur le bord du fossé, ayant été projeté hors de l'auto, démantibulée, à la suite d'un choc violent contre un arbre en bordure du chemin.

Reconduit chez lui, il y reçut des soins empressés ; dimanche soir, les nouvelles de la santé du blessé étaient très satisfaisantes.

Cet accident causa une pénible impression dans la localité, où la victime et sa famille jouissent de l'affectueuse estime de la population.



A Falmignoul.

La photo a été prise en septembre 1934 à Falmignoul. On y voit deux familles de Rienne s'adonnant à la cueillette du sorbier. Le fruit, la sorbe, était utilisé comme appât dans la tenderie aux grives, laquelle pouvait s'avérer for lucrative. Cette pratique fut interdite en Belgique dans les années soixante. La cueillette, dit-on, était accordée par voie d'adjudication. Cependant nous n'avons rien trouvé à ce sujet. En ce temps-là, un trajet de 40 kms était déjà conséquent...

